

DOSSIER DE DEROGATION SCOLAIRE 2024-2025

HORS COMMUNE

ENTRANT

OU

SORTANT

N°

NOM :

PRÉNOM :

Avis de la Commission de Dérogation

Favorable

Date :

Défavorable

Date limite de dépôt des dossiers : le 08 mars 2024

Aucun dossier ne sera traité après cette date.

Pour les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants, la dérogation devra être accompagnée obligatoirement des documents suivants :

- Page de vaccination
- Acte de naissance ou Livret de famille
- Justificatif de domicile

Date de réception par le service :



**VILLE DE
CHOISY-LE-ROI**

Service Enfance et Vie Scolaire
01.48.92.41.41 / 41.45

Enfant concerné

Nom Prénoms né(e) le

Adresse

École fréquentée actuellement

Maternelle Élémentaire

Ou mode de garde - Collectif

- Individuel (précisez les statuts, nom et adresse)

Ville souhaitée en septembre 2024 :

Maternelle Élémentaire

Famille ayant la charge de l'enfant

Responsable 1

Nom & Prénoms

Adresse

Téléphone Portable

Profession

Adresse de l'employeur

Tél Mail

Responsable 2

Nom & Prénoms

Adresse

Téléphone Portable

Profession

Adresse de l'employeur

Tél Mail

Frères & Sœurs

Nom - Prénoms École.....Classe

Nom - Prénoms École.....Classe

Nom - Prénoms École.....Classe

Motif de la demande*

Mode de garde

Santé

Fratrie

* vous pouvez aussi exposer les motifs de votre demande sur papier libre

Pièces justificatives à fournir pour les dérogations entrantes

- Justificatif de pré-inscription dans la commune de résidence **OU**
- Certificat de scolarité (en cours de validité)

Pièces justificatives fournies par la famille permettant une aide à la décision :

⇒

⇒

⇒

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements fournis :

Signature du Responsable 1 :

Signature du Responsable 2 :

Si la décision est prise pour l'enseignement à l'école maternelle, vous devrez donc établir une nouvelle demande, s'il y a lieu, avant l'entrée en élémentaire.